



TENNIS DE TABLE ST GENIS LAVAL – saison 2023-2024

Association N° W691071849 - Agréée N° 69.85.401 - Affiliation FFTT 01690107
Gymnase D'AUBAREDE - 81, route de Vourles. 69230 ST GENIS LAVAL

Les horaires d'ouverture saison 2023-2024

Vous pouvez venir jouer en jeu libre durant les périodes scolaires les jours suivants :

Lundi de 18 à 22 H. - Mercredi de 17 à 22 H. - Vendredi de 18 à 22 H.

Le samedi matin est réservé à l'entraînement des jeunes. Le samedi après-midi et le dimanche aux compétitions. Durant les horaires d'ouverture, il peut y avoir des entraînements dirigés qui vont utiliser une partie de la salle (voir horaires ci-dessous).

La salle est fermée durant les périodes de vacances scolaires et jours fériés.

Les horaires d'entraînement encadré

Votre catégorie d'âge et niveau	vos jours	vos horaires	Catégorie d'âge	niveau
Adolescent-adulte débutant	Lundi	18 H00 – 19 H15 19 H15 – 20 H30	Jeune : 14 ans et - Adolescent : 15 à 18 ans Adulte : + 18 ans	Débutant : première inscription en club Perfectionnant : reprenant l'activité ou en seconde ou troisième année en club. Vous souhaitez faire un peu de compétition Compétiteur : fort de votre pratique et votre expérience vous souhaitez jouer en compétition régulièrement
	Mercredi	17 H15 – 18 H30		
Adolescent-adulte perfectionnant	Lundi	20 H30 – 22 H00		
	Mercredi	18 H30 – 20 H00.		
Adolescent-adulte compétiteur	Mercredi	20 H00 – 22 H00		
	Vendredi	18 H00 – 19 H30		
Jeune débutant	Mercredi	16 H00. – 17 H15		
Jeune débutant / perfectionnant	Samedi	9 H30 – 10 H45		
Adolescent débutant / perfectionnant	Samedi	10 H45 – 12 H00.		

Réouverture du club le 17 août. Salle ouverte les lundis et mercredis de 19 H45 à 22 H.

Journée d'information avec possibilité de faire des essais au gymnase : ~~samedi 2 septembre 2023 (de 14h30 à 16 H30)~~

Samedi 09 septembre de 10 H. à midi

Reprise des entraînements : **lundi 11 septembre 2023 puis toute la période scolaire.**

Vous pouvez venir faire une séance d'essai pour tester avant de vous lancer et vous inscrire.

Pour les perfectionnant et compétiteur, le responsable de l'entraînement proposera de faire une séance d'évaluation pour confirmer votre créneau.

Durant les vacances scolaires, deux soirées par semaine sont ouvertes en entraînement libre (dates communiquées dans la quinzaine qui précède).

Organisation de stages en journée durant les vacances scolaires pour les 7-14 ans : renseignements sur le site du TTSGL : www.ttsgl.com ou Christophe: 06-31-10-22-53.

Quels tarifs pour qui ? Calculez votre cotisation.

Catégorie	Année de naissance	Cotisation	Entraînement encadré	Championnat jeunes	Critérium fédéral	Réduction Voir liste ci-dessous	Total
Poussins	2015 et après	140 €	X	15 €	20 €		
Benjamins	2013-2014	140 €	X	15 €	20 €		
Minimes	2011-2012	145 €	X	15 €	20 €		
Cadets	2009-2010	145 €	X	15 €	20 €		
Juniors	2005-2006-2007-2008	160 €	X	X	35 €		
Seniors-Vétérans	2004 et avant	170 €	50 €	X	35 €		

De poussins à juniors, les séances sont toutes encadrées sans surcoût. Les seniors peuvent bénéficier de séances encadrées au coût annuel de 50 € (avec possibilité de participer à plusieurs séances), ou pratiquer sans encadrement en jeu libre.

Vous pouvez bénéficier de réductions dans les cas suivants :

- **inscription faite sur le site avant le 14 Juillet 23 : 20 euros**
- **famille : 15 euros de réduction** à partir de la seconde adhésion. Lors de la saisie de l'inscription, en cochant la case « famille » vous aurez l'ouverture d'une seconde page où vous inscrirez la (ou les) personne(s) de votre famille. Le total de la cotisation tiendra compte de cette situation.
- **parrainage** : 1ère adhésion d'un ami (hors famille) au TTSGL. **15 euros de réduction** au « parrain » et au « filleul ». Lors de la saisie de l'inscription du « filleul », le parrain (qui doit être un adhérent de la saison 2022-2023) doit indiquer les informations (nom – prénom – date de naissance) du « filleul » et celui-ci doit également faire de même pour son « parrain » lors de sa propre inscription.

Règlement par chèque à l'ordre du TTSGL, chèque ANCV et carte Région acceptés. Les règlements sont à envoyer à PERON Roger. 25 rue des halles. 69230 ST GENIS LAVAL.

Les chèques seront encaissés début septembre. Vous pouvez payer en 2 ou 3 fois. Pour un échéancier plus élevé, voir avec le responsable des inscriptions.

Plus d'informations ?

Pour les inscriptions : Roger PERON : Tél : 07 61 01 63 14 – Philippe NAVIER : 06 09 37 79 78

Et bien sûr le site du TTSGL : www.ttsgl.com

Pour vous inscrire

le site du TTSGL : www.ttsgl.com à tout moment. Lorsque vous vous inscrivez, vous recevez un accusé de réception récapitulatif les informations que vous avez enregistrées ainsi que le montant de votre inscription.